CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E207946** **VALABLE JUSQU'AU** **02/04/2027**

ÉDITÉ LE 20/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/03/2016

Raison sociale : MACONNERIE JANNEAU

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/11/2024

Capital : 120 000

66 RUE DES ARTISANS
ZONE DES ARDRETS
28630 MORANCEZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES

Siret : 819 316 746 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6104572-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD ° 148344409

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 148344409

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 02 37 28 24 53 **Fax :**

Portable : 06 78 98 49 08

Responsabilité légale :
ROBINET ANTOINE GÉRANT

Site Internet : http://www.maconnerie-janneau.fr

E-mail : maconnerie-janneau@orange.fr

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 015 907 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	24	03/04/2025
2132	Enduits aux liants hydrauliques		03/04/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/02/2026 07:59

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025